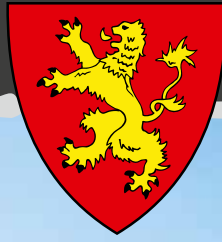


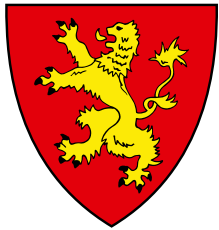
Janvier 2019



Bulletin municipal n° 14
COPPONEX

www.copponex.fr





COPPONEX

Bulletin municipal n° 14

Urbanisme et Voirie

p.4 à 5

- Les permis de construire, d'aménager et de démolir
- Déclaration préalable

Vie associative

p.16 à 22

- Vacances spotives à Copponex
- Un dimanche à la chasse
- ACL
- Des petits moments de bonheur
- Cop' aventure 2018
- Coppandy 2018
- Association des parents d'élèves
- ES Cernex
- Les talents du village

Les finances

p.6 à 7

- Budget prévisionnel 2018

Hommages

p.23

Notre commune

p.8 à 15

- Travaux
- Buvette éphémère
- Circulation aux abords de l'école
- 11 Novembre
- École de Copponex
- Mr le sous-préfet viste la commune
- Le marché
- Téléthon
- Festival des musiques du Faucigny
- Promenade des anciens
- Personnel communal
- Baptême civil ou républicain

Etat civil

p.24

Infos pratiques

p.25 à 28

- Recensement
- Changement de prénom
- PACS
- Élections européennes
- Conduite dès 15 ans
- Déchetterie de Cruseilles
- Travailleurs frontaliers
- Relais itinérant d'assistants maternels
- Nouveaux habitants
- Recensement militaire

{ La mairie }

70 place de l'Eglise
74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 22 82
Fax. : 04 50 32 76 34

commune@copponex.fr
www.copponex.fr

Nous vous rappelons que la mairie est ouverte le **lundi et le mercredi matin de 9 h à 12 h**, et le **jeudi de 14 h à 18 h**. Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires réservés à l'accueil, afin que le reste du temps, les agents puissent accomplir leurs nombreuses autres tâches.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au préalable par téléphone.

Nous vous remercions de votre compréhension.
Le Maire.





Chers habitants de Copponex,

Je vais commencer par vous faire part de ce qui nous donne le plus de tracas et de travail : le PLU.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), approuvé en mai 2012, a été annulé le 23 janvier 2015 par le tribunal administratif de Grenoble suite à un recours. Nous sommes donc revenus au règlement du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) jusqu'au 26 mars 2017.

Du 27 mars 2017 au 4 novembre 2018 nous avons été sous le RNU (Règlement National d'Urbanisme) car La loi Alur prévoit que les POS non transformés en PLU au 31 décembre 2015 deviennent caducs sans remise en vigueur du document antérieur et avec application du règlement national d'urbanisme.

Trois réglementations différentes en trois ans ! Tous ces changements nous ont contraints, l'ancien Maire et moi-même à délivrer des permis de construire qui n'entraient pas dans le futur zonage du PLU.

Par délibération en date du 13 décembre 2017, le projet de P.L.U a été arrêté et transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU conformément à l'article L.153-16 du code de l'urbanisme.

Les personnes publiques consultées, notamment le SCOT, (Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien) et la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) nous reprochent une surconsommation des terrains à construire soit 6 hectares sur 20 ans et nous demandent de déclasser des terrains à bâtir en zone agricole, même si, à priori, ils n'ont pas un grand intérêt agricole.

L'enquête publique a eu lieu du 28 mai au 28 juin 2018.

Le PLU a été approuvé le 24 octobre 2018 et s'applique depuis le 5 novembre.

L'élaboration d'un PLU prend énormément de temps (environ 150 rendez-vous en 1 an pour ma part), demande beaucoup d'investissement de la part des élus et a un coût important pour la collectivité, donc pour le contribuable.

A ce jour nous avons dépensé environ 50 000 € pour l'élaboration du PLU, l'ancien PLU, quant à lui, a coûté environ 100 000 €

En ce qui concerne les aménagements du chef-lieu, les travaux de sécurisation se terminent aux abords de l'Eglise et nous avons procédé à la mise en valeur de l'église et de la mairie par l'éclairage et le coût annuel est de 150 €.

Un contrat a été passé avec le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) pour la maintenance et la mise en conformité de l'éclairage public qui va permettre de changer toutes les lampes. En effet, les anciens modèles d'ampoule n'existent plus ce qui explique le défaut d'éclairage à certains endroits. Le coût de cette mise en conformité s'élève à 110 000 euros à répartir sur plusieurs années.

Les travaux vont commencer prochainement au hameau de Malbuisson.

Les travaux de sécurisation de la Route des Bois Chardons, quant à eux, sont terminés avec la création d'un plateau surélevé vers le cimetière.

Nous avons également un projet d'agrandissement de la cantine afin de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires. Le maître d'œuvre a été choisi et le permis de construire a été obtenu le 14 novembre 2018.

Les travaux devraient commencer en mars 2019.

Je souhaite, en mon nom et celui du conseil municipal, la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je serai heureux de vous rencontrer avec l'équipe municipale lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle des fêtes : **Vendredi 11 janvier 2019 à 19 heures.**

Je vous invite d'ores et déjà à réserver cette date.

Le Maire,
Julian MARTINEZ

Urbanisme et voirie



Permis de construire de juin 2017 à décembre 2018.



JACQUOT Nicolas et BOUCHARD Anne-Flore	Maison individuelle	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» Lot n°5	✓
CHAM Philippe	Maison individuelle	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» n°7	✓
HAFFNER Daniel	Maison individuelle	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» n°4	✓
PAULINO Pedro et Joséphine	Maison individuelle	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» n°2	✓
RIBEIRO Antoine	Maison individuelle	Route de Malbuisson	✗
PARILLAUD Maxime et CADOZ Violaine	Maison individuelle	Route des Tannes	✓
YASSINE Badre et Amina	Maison individuelle	Route des Prés Barrat	✓
FAUSTINO Jérémy et COUTURIER Gaëlle	Maison individuelle	Route de Jussy	✗
MANTEGAZZA Gilles	Maison individuelle	Route de Cruseilles	✓
RIBEIRO Antoine	Maison individuelle	Route de Malbuisson	✓
BESSON Julie et Pierre-Yves	Maison individuelle	Mézier	✓
HOST Julien	Création dalle terrasse	Mézier	✓
SCCV TERRA COPPONA	10 logements	Passage de l'école	✗
MARSEGUERRA Tatiana et POLIZI Robert	Maison individuelle	Malbuisson	✓
DURANTEAU Sébastien	Extension	112, chemin des Tannes	✓
PILNIERE Benjamin et Elodie	Maison individuelle	Route des Prés Barrat «Les Twins»	✓
LUGAZ Sylvie	Agrandissement maison	2042, route de Châtillon	ABAN- DONNÉ
ALPES RT SARL	Création de 11 logements	Route des Bois Chardons	✗
PARILLAUD Maxime et CADOZ Violaine	Modification d'altimétrie	Route des Tannes	✓
BLONDEY Jérémy	Mur de soutènement	Route des Prés Barrat	✓
BEAUSOLEIL Laurent	Maison individuelle	Vers Follon	✗
LUGAZ Syylvie	Agrandissement maison	2042, route de Châtillon	
PARISOT Guillaume	Modification garage	146, chemin de Jules Vuy	✓
DONNEN Guillaume et Monika	Création fenêtre garage façade Nord	Vers Follon	✓
JACQUEMOUD Roger	Garage enterré	2559, route de Châtillon	✗
MIHOUBI Soraya et Lofti	Maison jumelée	Mézier	✗

TROUILLON Gaspard	Maison individuelle	110, route des Grands Prés	✓
MIHOUBI Soraya et Lofti	Maison individuelle	Mézier	✓
ANDREIS Sébastien et Sandrine	Extension	655, route de Malbuisson	✓
CHARVET Guillaume et CRETTE Julie	Maison individuelle	Route de Buchine Vers Follon	✓
SCCV TERRA COPPONA	9 logements	Passage de l'école	✗
BERCET Clémentine et PRUDANT David	Démolition cuisine été	235, route de Jussy	✓
VERGERS TISSOT	Extension d'un stockage fruit et création de bureaux	23, route des Plantations	✓
SAS BALME	2 logements	Chemin Jules Vuy Malbuisson	✗
SAS BALME	4 logements	Chemin Jules Vuy Malbuisson	✗
SAS BALME	4 logements	Chemin Jules Vuy Malbuisson	✗
ESCLAPEZ Olivier et MALAVASI Julie	Maison individuelle	Route de Jussy	✓
AINETO Elodie et HUMBERT Clément	Maison individuelle	Vers Follon	✓
DE LANG Thomas	Abri voitures	58, chemin de la Serre	✓
LOPEZ Erwan et Laurie	Maison individuelle	Route de Buchine	✓
DIAS ASSUNCAO Felisbela	Suppression des panneaux solaires	584, route de Malbuisson	✓
GOUSSET Didier	Abri de jardin	165, route de Châtillon	✓
THOMASSON Elodie et Eva	Rénovation et extension d'une ferme	160, route de Follon	✓
DEPREZ Pierre	Construction habitation sur garage existant	Route de la Montagne Malbuisson	✓
PETIT Christophe	Réhabilitation annexe existante en abri voitures	145, route de Follon	✓
DEVULDER Stéphane	Véranda ossature bois	102, route du Prés Martin	✗
Commune de COPPONEX	Extension du service périscolaire	70, place de l'Eglise	✓
AINETO Elodie et HUMBERT Clément	Rajout débord toit pour couvrir l'entrée	Vers Follon	✓
BLONDEY Jérémy	Prolongement de l'enrochement	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» Lot n°6	En cours d'instruction
JACQUOT Nicolas et BOUCHARD Anne-Flore	Modification taille piscine	Route des Prés barrat «Lotissement Les Twins» Lot n°5	En cours d'instruction

Permis d'aménager.



B.C.L.	Réhausse de la plateforme autoroutière	Les Grands Prés	✗
B.C.L.	Réhausse de la plateforme autoroutière	Les Grands Prés	EN COURS

Permis de démolir de juin 2017 à décembre 2018.



BERCET Clémentine et PRUDANT David	Démolition d'une cuisine d'été	235, route de Jussy	✓
------------------------------------	--------------------------------	---------------------	---

Déclarations préalables de juin 2017 à décembre 2018.



41 accordées, 5 refusées et 1 sursis à statuer.



Budget prévisionnel 2018.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé de la dépense	Montant
Charges à caractère général	271 400,00 €
Charges de personnel	384 350,00 €
Autres charges	91 300,00 €
Intérêts des emprunts	33 500,00 €
Virement à la section d'investissement	324 868,83 €
Opérations d'ordre entre sections	17 946,62 €
TOTAL	1 123 365,45 €

Libellé de la recette	Montant
Excédent antérieur reporté	282 816,45 €
Produits des services	57 620,00 €
Revenus des immeubles	32 000,00 €
Impôts et taxes	258 995,00 €
Dotations et participations	479 434,00 €
Produits exceptionnels	12 500,00 €
TOTAL	1 123 365,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

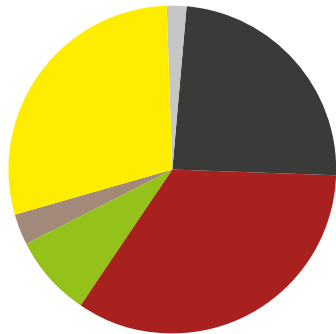
Libellé de la dépense	Montant
Elaboration PLU	16 000,00 €
Travaux de bâtiments	129 694,86 €
Travaux de voirie et réseaux	85 191,00 €
Installations de voirie (travaux aménagement Chef-Lieu)	800 000,00 €
Autres dépenses	66 122,65 €
Remboursement d'emprunts	122 000,00 €
TOTAL	1 219 008,51 €

Libellé de la recette	Montant
Excédent reporté	95 457,41 €
Virement de la section de fonctionnement	324 868,83 €
Dotations et subventions	362 400,00 €
Excédent capitalisé	147 335,65 €
Opération d'ordre de section à section	17 946,62 €
Emprunts et cautions	271 000,00 €
TOTAL	1 219 008,51 €

Budget prévisionnel 2018.

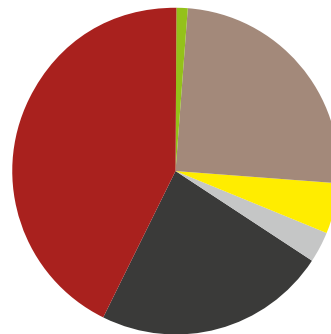


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Opérations d'ordre entre sections
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Virement à la section d'investissement

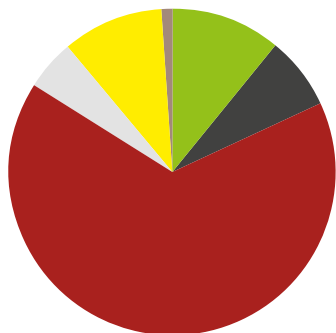
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produits exceptionnels
- Excédent antérieur reporté
- Produits des services
- Revenus des immeubles
- Impôts et taxes
- Dotations et participations

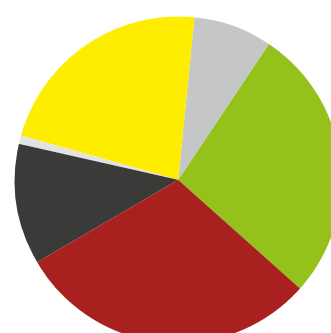
Les principaux postes budgétaires de 2018 concernent la poursuite des travaux d'aménagement et de sécurisation du Chef-Lieu, le début des travaux d'extension du service périscolaire et la 1^{ère} partie de la mise en conformité de l'éclairage public.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Elaboration PLU
- Remboursement d'emprunts
- Travaux de bâtiments
- Travaux de voirie et réseaux
- Installations de voirie (travaux aménagement Chef-Lieu)
- Autre dépenses

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Excédent reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations et subventions
- Excédent capitalisé
- Opérations d'ordre de section à section
- Emprunts et cautions

En ce qui concerne le budget autonome géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Pour l'année 2018, il s'élève à environ 10 000 € dédiés à la sortie des anciens, qui à eu lieu le **24 juin 2018**, au portage de repas à domicile et à d'éventuels secours à des gens en difficulté.

Le budget annexe de l'assainissement non collectif (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) s'élève en fonctionnement à environ 20 000 € pour la gestion des contrôles des fosses septiques et une provision d'environ 50 000 € pour d'éventuels travaux en investissement.

Notre commune

Les travaux.



Depuis le mois de mai, pelleteuses, camions, panneaux de signalisations... se fondaient presque dans le décor de la commune. Nous remercions les habitants pour leur compréhension et la gêne occasionnée.

Ces travaux ont permis la rénovation et l'enfouissement des réseaux humides et secs.

Ils ont été réalisés par : MEGEVAND SAS, COLAS Rhône Alpes Auvergne, Bouygues, Syane, ID Verde et le Cabinet UGUET a assuré la maîtrise d'œuvre.

Après plus de 3 mois de travaux, le nouveau visage du bourg est enfin flanboyant.

Un chemin piéton a été créé afin de permettre aux habitants des Lauriers Roses un accès direct au parking et à l'aire de jeux.



Agorespace, terrain de pétanque, jeux pour enfants, tables... Un coin dédié au sport, jeux et pique-nique, qui paraît aux goûts de tous, des petits comme des grands. Quel plaisir de voir les enfants du coin, les parents ou encore les nourrices se retrouver pour le goûter après l'école ! Des moments de partage et de joie pour tous.

Le nouveau terrain de pétanque profite du coucher de soleil, tout comme les nouvelles toilettes publiques. La commission voirie a opté pour un système de toilettes manuelles pour des raisons économiques.



Afin d'optimiser la qualité de ces aménagements, nous vous prions de respecter la propreté.

Le chauffage de l'église a été remplacé pour un coût de 6904,68 €.



Dorénavant accessible et sécurisé pour les poussettes et personnes à mobilité réduite, le centre du village paraît plus vaste et plus étendu. Mais c'est seulement une impression ! La vue est simplement dégagée suite à la démolition de l'ancien muret qui entourait le parking de l'Eglise. Les marches d'escalier et trottoirs ont également été supprimés, permettant une nette harmonisation.



Buvette éphémère.

La convivialité, l'esprit village, la force de notre commune !

Nouveaux arrivants, anciens habitants, élus et population des communes avoisinantes... vous étiez nombreux à profiter des longues soirées d'été autour de la buvette éphémère de Copponex qui a fonctionné du 23 au 27 juillet 2018.

L'équipe municipale précédente a profité de l'occasion présentée en 2010 en rachetant la licence IV des « Salons de Malbuisson », restaurant situé à Malbuisson qui fermait ses portes.

En France la conservation d'une licence IV est subordonnée à une activité commerciale obligatoire plus d'un jour, au moins, tous les 3 ans.

A Copponex on aime joindre l'utile à l'agréable et organiser des soirées d'été conviviales. La recette de ces soirées permet de couvrir quelques frais de fonctionnement de



la commune, comme par exemple l'inauguration de la bibliothèque et du local associatif l'année dernière, financée entièrement avec la recette de la buvette éphémère 2017.

Circulation aux abords de l'école.

La mairie a réalisé un marquage aux abords de l'école afin d'améliorer la circulation, le stationnement et de garantir la sécurité des enfants.

La circulation se fait en sens unique, avec possibilité de passer par un couloir dépose minute. Des places de stationnement sont également disponibles.



Un nouvel arrivant intègre également le paysage dans le but de sensibiliser les automobilistes et sécuriser au maximum les abords de l'école.

En aucun cas le dépose minute ne doit faire office de stationnement, nous vous prions de ne pas descendre de votre véhicule et repartir rapidement une fois que votre enfant est descendu. Nous comptons sur votre civisme pour respecter et faire respecter cette règle.

Nous vous rappelons qu'en cas d'indisponibilité, vous avez à votre disposition les parkings de la boulangerie ou de la mairie.



Notre commune



Commémorations du 11 novembre 2018.

A l'occasion des 100 ans de l'Armistice, les écoliers de Copponex ont rendu cette commémoration très animée avec des chants, des lectures ainsi que le dépôt d'une reproduction de la « Colombe de la Paix ». Nous remercions le personnel enseignant et les enfants pour leur implication.

Un message, très émouvant, de Mr Macron a également été lu.

Message du Président de la République, à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918.

Un siècle.

Un siècle que l'armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale. A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental. Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés.

Ainsi serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix ! Vive la République ! Et vive la France !

École de Copponex



Nouvelles aventures artistiques pour les CM1-CM2.

« Cultivez votre amour de la nature, c'est la seule façon de comprendre l'art ». Cette phrase attribuée au peintre Vincent Van Gogh pourrait résumer les intentions voulues pour la classe culturelle des CM1-CM2 fin septembre 2017.

L'art sous ses différentes formes : sculpture travaillée encadrée, improvisation éphémère en extérieur, écoute musicale en émotions ressenties, confrontation avec le moderne ou le contemporain (Georges Braque ne disait-il pas que « l'art était fait pour choquer ? »), tout en s'imprégnant des richesses de la nature des bords du lac d'Annecy...

Les 23 CM1-CM2 de la classe de Monsieur LABBE ont donc passé deux

jours du côté de Talloires les 28 et 29 septembre 2017. Ils se sont adonnés dans un premier temps (et en groupe) au Landart, suivant cet esprit qui se veut en lien direct avec la nature, en utilisant ce qu'elle nous offre dans l'instant pour créer. Colette Cossin, sculpteuse, les a ensuite rejoints pour les initier à la sculpture en fil de fer. La première journée se terminait avec des chants en formation chorale, en repensant au pique-nique de la pause méridienne sur les chemins de la balade du Bout du Lac sur Doussard. Après une nuit loin des parents, deux visites ont ponctué la journée du vendredi : un temps passé au Château Musée d'Annecy pour réagir face à des oeuvres d'artistes de notre temps (voir, observer, analyser, décrire, interpréter, imaginer), un autre temps passé au Musée Paccard sur Sevrier pour comprendre les

différentes étapes de fabrication d'une cloche (fonderie, coulée) avant d'écouter un concert sur place, d'être ému(e)s et par le chant, et par la voix, et par l'accompagnement avec cet instrument de musique. Une citation (de Pablo Picasso) encore en guise de conclusion, après avoir remercié Jessica et Denis, parents accompagnateurs, Colette Cossin, intervenante, et la Mairie / l'APE pour l'aide financière au projet :

« Dans chaque enfant, il y a un artiste. Le problème est de savoir comment rester un artiste en grandissant ».

Allez donc faire un tour sur le site de l'école de Copponex ! Vous y découvrirez ô combien l'Art (avec un grand A) peut imprégner les petit(e)s Copponexien(ne)s.

LL



Notre commune



Mr le sous-préfet visite la commune !



Suite à l'invitation de Monsieur Le Maire, Monsieur BASSAGET, Sous-Préfet de Saint-Julien en Genevois, répond présent ce jeudi 23 août.



Après sa prise de poste en janvier 2017 à la sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois, Monsieur le Sous-Préfet a souhaité rencontrer les élus de communes de son arrondissement.

Après un apéritif et un repas convivial organisé par la mairie au seul restaurant de Copponex « L'Auberge de Bajole », les élus ont détaillé les projets communaux :

Achat de la fruitière de Malbuisson pour la location de logement.

Achat futur du terrain près de l'école pour son agrandissement, soit la création de deux classes. Les travaux seront financés par la Communauté de Communes.

L'agrandissement d'environ 80 m² du restaurant scolaire qui permettra d'organiser un self-service pour les plus grands, ce qui libérera un peu de temps aux agents pour s'occuper des plus petits.

Discussion sur de futurs projets sur le terrain communal au Chef-Lieu, acquis à Mr Joseph MENUT il y a environ 1 an.

Les problèmes de sécurité routière ont été soulignés.

Nous remercions Monsieur le Sous-Préfet pour son écoute, l'intérêt qu'il porte et le temps qu'il consacre aux communes rurales.

Grâce à cette journée ensoleillée, la visite de Copponex fût d'autant plus plaisante.

Le marché.



Des dimanches animés au cœur du Village !

Le 17 juin dernier Le Marché de Copponex soufflait sa première bougie ! Pour le plaisir de tous, le petit marché de Bernadette a pris de l'ampleur grâce aux exposants et continue d'animer le nouveau parking du centre du village.

Des marchands ambulants investissent le parking le dimanche matin, pour vendre leurs produits. Sur ce marché, venez profiter de délicieux fruits et légumes, poisson frais, viandes et œufs frais, plats cuisinés, produits de beauté bio... et puis d'autres petites surprises... des exposants d'artisanat divers participent selon leur liberté et la météo.

Tout est rassemblé pour vous permettre d'effectuer vos petites courses en allant chercher le pain à la Boulangerie de Copponex (Le Plaisir Des Gourmands), avec des produits frais et de qualité. Vous pourrez même repartir avec votre repas de midi déjà tout prêt !

Chaque semaine vous trouverez les informations sur les exposants présents d'un dimanche à l'autre sur la page Facebook : **Marché de Copponex.**



APPEL

Afin de diversifier au maximum les produits proposés, nous recherchons de nouveaux exposants, toutes personnes intéressées contacter Bernadette GUERRAZ au 06 86 48 39 87.

Le Téléthon



En 2015 naquit la première Journée « Baptême Rallye » au profit de l'AFM TÉLÉTHON à Copponex.

Cette première fut une grande réussite qui a permis de récolter la magnifique somme de 9333€ puis en 2016 la fabuleuse somme de 8187€.

Ce projet est arrivé à Copponex dans les mains de Patrick BOUVIER et Daniel FASANO tous deux passionnés et pilotes de Rallye.

L'organisation de cette journée demande une énergie monstrueuse, les organisateurs ont donc décidé de faire une pause pour l'année 2017. Sage décision car l'édition 2017 se serait déroulée sous la neige... le feu vert n'aurait donc pas pu être lancé au départ des voitures non équipées pour de telles conditions.

La 3^e édition s'est déroulée le samedi 8 décembre dernier ! Cette année une nouveauté des Véhicules historiques, en plus des bolides de course habituels 2 véhicules historiques : une Porsche et une Golf.

Avec la gracieuse mise à disposition de l'entrepôt des Verges Tissot, cette journée s'est déroulée une fois de plus dans le hameau de Mézier. La Municipalité tient à remercier les riverains pour leur compréhension et la gêne occasionnée. Rappelons que cette journée est entièrement consacrée à une œuvre caritative, tous les bénéfices sont reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Baptême Rallye / Exposition de voitures / Buvette / Repas chaud / Crêpes / Hot-Dog... tout était prévu pour organiser une merveilleuse journée de générosité. Malgré le mauvais temps, tous les baptêmes rallye ont été vendus, seuls quelques uns furent annulés en fin de journée à cause d'une panne moteur d'une des voitures de course. Les aléas du sport mécanique !

Une expérience unique : monter à bord de vraies voitures de Rallye, conduites par de grands pilotes sur route fermée ! Sensations assurées ! Tous les sourires des participants aux baptêmes sont gravés dans nos mémoires.

Une découverte du sport automobile inédite : découvrir l'intérieur des voitures, les tenues des pilotes, les techniques de pilotage mais aussi votre degré d'adrénaline.

Et tout ça pour une bonne cause : les bénéfices sont **ENTIÈREMENT** reversés au profit de l'AFM Téléthon.

Cette année ce sont plus de 60 bénévoles présents pour assurer l'organisation de cette journée dans des conditions de sécurité optimales, un grand merci à tous pour votre investissement.

La Mairie de Copponex, L'Association Cultures et Loisirs de Copponex, L'Étoile Sportive de Cernex se sont unies pour organiser et mener à bien cette journée. Espérons que le bénéfice sera conséquent afin de récompenser tous ceux qui ont eu la gentillesse de donner de leur temps et de leur énergie pour cette belle journée.



Notre commune



Le 30 Juin 2019 : 183^{ème} Festival des Musiques du Faucigny.



L'année 2019 verra le retour du Festival des Musiques du Faucigny à Cruseilles.

En 1993, date du premier festival à Cruseilles, les organisateurs ont souhaité impliquer toutes les communes du territoire pour organiser et participer à cet événement. Ce type d'organisation présentait deux

intérêts : le premier était de profiter des infrastructures des communes du territoire, le deuxième était de faire profiter de la fête et de la qualité des prestations musicales à tous les habitants de la CCPC.

Ce fut un véritable succès qui encouragea les organisateurs du 170^{ème} Festival des Musiques du

Faucigny à reconduire ce type d'organisation en 2006.

Treize années ont passé... 2019, l'organisation du 183^{ème} Festival approche.

COPPONEX est prêt à relever le défi en participant à cet événement au rayonnement départemental !

Qu'est-ce le Festival des Musiques du Faucigny ?

L'année 2019 verra le retour du Festival des Musiques du Faucigny à Cruseilles.

Pour nos habitants qui auraient oublié ou pour les nouveaux venus sur la commune, il semble intéressant de répondre à quelques questions...

• C'EST QUOI LE FESTIVAL DES MUSIQUES DU FAUCIGNY ?

C'est un événement qui regroupe sur un même lieu, chaque année le dernier dimanche de juin, les musiques de la Fédération Musicale du Faucigny, à savoir les groupes musicaux de type « Orchestre d'Harmonie ».

Au cours de cette journée festive chaque musique fait profiter à leurs hôtes de leurs talents musicaux.

• COMMENT SE DÉROULE CETTE JOURNÉE ?

La journée commence à Cruseilles dès 8h du matin par l'accueil de plus de mille musiciens qui constituent la trentaine de musiques participantes. C'est l'occasion de se retrouver après une année pour un petit déjeuner.

A partir de 9h30, chaque groupe participe à un grand défilé dans les rues de Cruseilles.

Vers midi, les musiciens sont invités à venir au pied du podium d'arrivée pour écouter les discours et exécuter ensuite différentes pièces musicales, dont un morceau original écrit spécialement par le directeur de l'orchestre de la ville organisatrice. Après cette partie protocolaire, chaque musique se rend dans sa « commune d'accueil » pour prendre le repas en commun et ensuite donner un concert dans le centre du village à l'endroit prévu par les organisateurs. A savoir, chaque commune reçoit au minimum deux musiques.

La journée s'achève par le retour de tous à Cruseilles pour participer au grand bal de clôture.

Qu'est-ce le Festival des Musiques du Faucigny ?

Pour ce 183^{ème} Festival qui se déroulera le dimanche 30 juin 2019, la commune de COPPONEX a d'ores et déjà décidé de participer à cet événement qui a, dans un passé lointain, laissé de grands souvenirs dans la tête des Copponexois.

Promenade des anciens.



Le 24 juin 2018, le CCAS de COPPONEX a convié les anciens à une journée en Savoie. Après un départ de Copponex en car, nous avons pris le bateau pour naviguer sur le canal de Savières et faire une boucle sur le lac du Bourget. Après une dégustation de produits régionaux, vin, saucisson,

fromage de chèvre... à chanaz, nous avons partagé un moment de convivialité autour d'un bon repas au restaurant « La ferme du Bulle ». Pour faciliter la digestion, une balade était proposée au milieu d'un carnaval dans le village de Chanaz avant le retour à Copponex vers 17 heures.





Le personnel communal



Depuis la rentrée scolaire 2017, plusieurs changements sont intervenus au niveau du personnel.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, Cléa remplace Soizic en congé maternité, puis en congé parental suite à la naissance de son 3^e enfant, Zaïd.

Elle s'occupe des enfants à la cantine, à la garderie périscolaire et au centre de loisirs et effectue également le ménage des locaux.

Catherine a été embauchée pour remplacer Christine qui a quitté la région.

Elle gère en autonomie la cantine scolaire depuis le 1^{er} janvier 2018 et s'occupe des enfants à la garderie et au centre de loisirs.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, Solène remplace Nadège qui a quitté la fonction publique territoriale pour une nouvelle orientation professionnelle.

Solène s'occupe des enfants à la cantine, à la garderie périscolaire et au centre de loisirs.

Elle effectue également quelques heures au secrétariat de mairie avec Stéphanie, secrétaire titulaire à temps non complet à Andilly qui nous prête main-forte ponctuellement.



Elles remplacent partiellement un agent en congé maladie.

Bienvenue à ces nouveaux agents.

Nous souhaitons à Nadège un plein épanouissement dans sa nouvelle profession et à Christine de profiter pleinement du climat agréable de l'Ardèche.

Le baptême civil ou républicain.



Le baptême civil ou parfois baptême républicain est, dans certains pays dont l'Espagne, la France et le Royaume-Uni, une façon de célébrer la naissance d'un enfant en dehors de toute référence religieuse.

En France, le baptême civil a lieu à la mairie mais celle-ci n'a pas l'obligation de le célébrer. En effet, sur le plan juridique, cette forme de baptême laïc n'est mentionnée par aucun texte et n'a donc pas de valeur légale. En particulier, les parrain et marraine ne sont soumis à aucune obligation. N'étant pas un acte d'état civil, il ne figure pas dans les registres.

Le 27.01.2018 le deuxième baptême civil célébré à Copponex se déroulait à la Mairie.

Cette année c'est Lana Rambaud qui fut baptisée. Cette charmante petite blondinette pleine de vie assistait alors très gaiement Angélique lors de la cérémonie en validant chaque phrase communiquée. Elle se leva



même afin de vérifier la signature de son papa Mathieu, de Lydie sa maman, ainsi que ses parrain et marraine comblés et émus de la confiance accordée par leurs amis.

Dans la foulée un troisième Baptême civil a eu lieu le 7 février 2018 : celui de Zian MEGEVAND.

Le premier baptême civil célébré par Le Maire s'est bien passé et terminé par un petit apéritif au champagne offert par les parents en trinquant à la santé du nouveau baptisé.

Un petit moment de bonheur qui restera à jamais gravé dans nos têtes.

Vie associative

Des vacances sportives à Copponex !



L'association Equilibre, vient de clôturer le centre sportif des vacances de février avec une forte participation. Au programme « **Winter Games** » ; en effet, les enfants de 6 à 15 ans ont pu s'amuser en pratiquant des activités funs et innovantes comme le airboard, engin gonflable permettant de descendre les pentes enneigées, d'être un instant sur les traces de l'équipe de France avec le biathlon au Grand-Bornand, la raquette au Salève, accompagnée d'histoires sur le gypaète barbu et la grotte du diable.

La découverte d'un autre continent, l'antarctique, et les J.O. des Inuits, avec 15 épreuves ou les enfants ont pu s'affronter par équipe et ainsi se familiariser avec des jeux peu communs...

Lors de la journée trappeurs, les 6/9 ans ont pu découvrir au plateau des Glières les différents modes de déplacements ; autant de thèmes où chacun a pu s'amuser et passer une journée très agréable sous le soleil.

Une multitude d'activités qui ont su divertir et renforcer les liens entre les enfants, créant entraide et partage, consolidant ainsi les valeurs du centre sportif.

L'objectif de l'Association reste l'accès au sport pour tous, dans un cadre sécurisé et familial. Notre volonté est de promouvoir avec l'équipe pédagogique un programme où tous peuvent trouver leur place.

Si votre enfant aime pratiquer le sport, alors rendez-vous sur notre site pour les prochaines vacances de Pâques et été.

Directrice du centre sportif,
Sylvie Buet.



Vie associative

Un dimanche à la chasse.

Le 15 octobre 2017 a eu lieu « Un dimanche à la chasse », organisé par les ACCA et encadré par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie.

Celui-ci consiste à accompagner un chasseur pendant une journée de chasse, afin de découvrir ce sport.

Il a également pour but de rétablir un dialogue entre tous les usagers de la nature.

Pour cette 1^{ère}, nous avons accueilli 5 personnes qui se sont inscrites auprès de la Fédération, et qui nous ont dit avoir passé un très bon moment.

ACCA Copponex



Du changement au bureau de l'ACL !

Après 10 ans au sein du bureau de l'ACL, notre trésorière Elisabeth TONNELIER, plus connue sous le nom de Babeth laisse sa place à la relève. Nous la remercions pour son investissement au cours de ces années.

Présentation du nouveau bureau :

Président : Eric CHARDON

Vice-président : Ludovic MARMOUX

Secrétaire : Sandrine BEAUFORT

Vice-secrétaire : Lionel GUICHON

Trésorier : Jérôme Verdan

Vice-trésorière : Marine Marmoux

L'association continue de faire vivre le village à travers ses nombreux événements, qui remportent toujours un grand succès.

Il est vrai que nous aimons nous retrouver au Stade des Chardons pour la Fête Nationale et admirer les magnifiques feux d'artifices, même si cette année le temps était un peu humide la bonne humeur était tout de même au rendez-vous !

Nous apprécions de nous retrouver après les vacances d'été à la traditionnelle Fête du Pain en automne, l'occasion aussi de déguster de délicieux pains, pizzas, Saint-Genis dorés au feu de bois dans le four à pain de Copponex. Sans oublier l' incontournable cidre de Jean-Paul confectionné sur place !

C'est pour la Fête de la Saint-André que nous terminons l'année ensemble autour d'un savoureux repas animé de pièces de Théâtre, chants et tombola... toujours de très bon gout !

Si vous souhaitez vous aussi faire partie de l'équipe de l'A.C.L n'hésitez pas à nous rejoindre, plus on est de fous, plus on rit !

Contact :
Éric CHARDON - 04 50 32 82 28

Vie associative

Une prouesse exceptionnelle autant sportive que solidaire !



Passionné de trail, Kévin LECOMTE, 31 ans, ne cesse de viser des objectifs de plus en plus haut et le dernier fut de taille ! Participer à un trail de 165 Km et 9600 m de dénivelé sur l'île de la Réunion. Nommée la « Diagonale des Fous », cette course se déroule dans des conditions climatiques très difficiles confrontant les coureurs à des températures allant de 35°C à 0°C. C'est une des courses les plus difficiles au monde !

Par le biais de cet immense challenge sportif, Kevin a souhaité joindre un geste de générosité et effectuer un défi solidaire : récolter des fonds pour une association. En créant une cagnotte en ligne et grâce aux nombreux fans et amis de Kévin qui ont suivi sa course à travers ses vidéos, la merveilleuse somme de 1800 euros a été récoltée.

Ancien numéro 10 du F.C. Cruseilles il se lie d'amitié avec Jérôme Lespinasse, le papa de Leny.

Leny souffre du syndrome de Wolfram, une maladie génétique rare, une affection neurodégénérative se caractérisant par un diabète insulino-dépendant, sans anticorps, une atrophie optique bilatérale, un diabète insipide et une surdité. Sa famille, ses amis, ont créé l'association « Des petits moments de Bonheur » afin de l'aider à adoucir son quotidien, à réaliser certains de ses rêves. De nombreux gestes de solidarité ont été entrepris depuis plusieurs années.

Le choix de don pour Kévin se fit immédiatement en faveur de l'Association « Des petits moments de Bonheur ». Il crée alors le hashtag #runforleny. Tous ses posts et vidéos sur les réseaux sociaux au cours de son aventure sont accompagnés de petites attentions pour rappeler que ce défi sportif est aussi un défi solidaire. Ce côté humain a apporté à Kévin la motivation et le soutien dont avait besoin pour terminer cette course. Depuis Copponex, Leny a permis à Kevin de continuer et terminer sa course grâce à une vidéo d'encouragements qui lui a été envoyée au moment où l'espoir était au plus bas.

Kévin a réussi à terminer la diagonale des fous en 44 heures 24 minutes. 44 heures de courses en continu ! Ce coureur nous l'avoua au cours de ses vidéos live, ce grand raid porte bien son nom : il faut être fou pour faire ça !

C'est au stade Chardons que la remise de chèque de 1800 euros a été effectuée. Le Dimanche 13 Novembre 2018, au stade des Chardons à l'occasion du match qui opposait l'équipe 1 de l'Etoile Sportive de Cernex à son homologue de SILLINGY, c'est le petit Leny Lespinasse et Kévin Lecomte qui donnaient le coup d'envoi de ce match.

Tous deux anciens licenciés de l'Etoile Sportive de Cernex, ils ont vécu une expérience unique durant le mois d'octobre 2018, créant un lien magique entre ces deux accros du sport.



Pour en savoir plus sur l'association de Copponex qui soutient Leny :

Page Facebook : Des Petits Moments de Bonheur



Vie associative



La COP' Aventure 2018.



Après la traversée des Alpes, le tour du Mont-Blanc, la Suisse, le tour du Jura, le Mont Ventoux, l'Ardèche, les Pyrénées, l'Alsace, les Vosges et les Dolomites... cette année nos téméraires cyclistes ont pris la direction des Savoie, de la Chartreuse et de l'Isère, soit 500 Km pour 11 000 m de dénivelé à l'occasion de cette 9^{ème} édition.

Comme le veut la tradition après avoir déposé une gerbe sur la tombe de notre ancien Maire Jean-Luc Thomasson, les cyclistes ont pris le départ devant la Mairie de Copponex, façon Tour de France !

En route pour la première étape : Copponex-Chambery, 100 km pour 1 800 m de dénivelé.

2^{ème} étape : Chambéry- Grenoble, 80 km et 1987 m de dénivelé.

3^{ème} étape : Bourg d'Oisans-La Chambre, 60 km, 1 600m de dénivelé.

4^{ème} étape : La Chambre-Alberville, 92 km, 2 460 m de dénivelé.

5^{ème} et dernière étape : Alberville-Cruseilles, 92 km et 1 540 m de dénivelé.

Grâce à la page facebook La COP' Aventure, nous avons pu suivre leur périple de près !

Un grand bravo à nos grands sportifs !



La Coppandy 2018.



Malgré des conditions météorologiques désastreuses (pluie abondante, températures glaciales) 313 courageux ont participé à la 9^{ème} édition de la Coppandy : 177 VTTistes et 136 marcheurs/traileurs.

Parmi les VTT'istes, 3 participants ont parcouru la Grande Boucle qui montait à l'Alpage au sommet du salève. Un grand bravo à eux !

Grâce à cette 9^{ème} édition la somme de 1 000,00 € a été reversée aux associations soutenues par la Coppandy :

- 500,00 € pour « Des petits moments de Bonheur » (page Facebook : Des Petits Moments de Bonheur) et
- 500,00 € pour « Association Charlotte » (www.association-charlotte.org)

Hubert Lacroix, pour sa première année de présidence aura connu sans doute le pire, mais, sans surprise, il en faut bien plus pour décourager Hubert et toute son équipe, ils sont repartant pour la 10^{ème} édition : rendez-vous donc le **Dimanche 24 Mai 2020**.

Vie associative



L'Association des Parents d'Élèves.



LES FABULEUSES AVENTURES DES AGENTS SPECIAUX DE L'APE !

Quand te reverrai-je ? Pays merveilleux... Les petits chanceux de la classe CE1/CE2 ont eu la chance de chanter cet air en classe de neige au plateau des Glières pendant une semaine cet hiver...

A l'origine de ce beau voyage, l'implication de l'équipe enseignante, diverses subventions, mais également l'une des associations de notre village : l'APE... Que signifie cet acronyme ?... l'Association des Parents d'Elèves. Créée en 2001, l'APE a pour principale vocation de collecter des fonds afin d'enrichir la vie scolaire par des sorties ou des achats de matériel.

L'APE se bat sur tous les fronts pour organiser des événements où toute la famille plaît à se retrouver : buvettes, vente de chocolats, stand aux Grandes Médiévales, barbecue de fin d'année ou encore marché de Noël, autant de manifestations gérées par ces magiciens de l'organisation.



L'APE est une association dynamique qui ne se repose pas sur ses précédents succès, et cherche à toujours se renouveler avec des projets novateurs et rafraichissants ! Preuve en est sa participation aux portes ouvertes des Vergers Tissot avec la mise en place d'une buvette ainsi qu'une vente de gâteaux (à base de pommes bien entendu) et le lancement d'une kermesse pendant

l'édition 2017 du barbecue de l'école.

De la même manière s'est déroulée en janvier 2018, pour la 2ème édition, une après-midi « Jeux de Société et Lecture de contes » en partenariat avec la Bibliothèque et l'ACL. Petits et grands se sont réunis pour jouer et écouter des contes, magnifiquement mis en scène grâce à un Kamishibai (théâtre japonais).



L'APE, ce n'est pas seulement un dur labeur et un sens de l'organisation pointu, c'est aussi une aventure humaine, puisque de belles amitiés s'y sont créées et développées. Permettant un investissement au plus près de la vie scolaire des enfants, l'APE ne pourrait survivre sans les bénévoles qui la composent. C'est pourquoi, elle a sans cesse besoin de volontaires pour lui prêter main-forte. Aucune obligation de participer à toutes les manifestations, une présence pour la préparation, la buvette ou le rangement est déjà très appréciée ! Chacun peut apporter sa petite pierre à l'édifice ! We need you !

Afin que cela soit concret pour les enfants, leur aide est aussi mise à contribution ! Un concours de dessins a ainsi été organisé l'an passé afin d'imaginer un nouveau logo, une manière pour les enfants de

s'« approprier » l'APE de manière ludique et graphique ! Pendant plusieurs années ils ont également contribué à la vente de parts de bourguignon, ont aidé à la décoration de notre stand des médiévales ou encore aux activités de la kermesse. Les meilleurs ambassadeurs possibles !

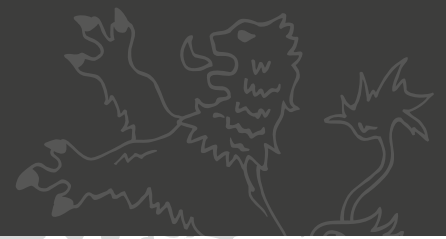
Les actions lancées sur le reste de l'année ont été menées d'une main de maître, vous pourrez d'ailleurs croiser quelques familles avec de magnifiques sacs de courses estampillés « Ecole Primaire de Copponex » et recouverts de monstres dessinés par nos graines d'artistes.

L'équipe et les nombreux parents bénévoles ont ensuite enfilé, leurs tenues médiévales pour servir moult cervoises et vinasses gouleyantes aux damoiselles et damoiseaux assoiffés au comptoir de la taverne.

« La Bonne Chopine » couverte de décoration réalisées par les élèves encadrés par la Garderie. La fête fût belle et de nombreux visiteurs sont venus festoyer avec eux !



L'année scolaire s'est clôturée en beauté avec les magnifiques spectacles organisés par les instituteurs de l'école avec l'aide d'intervenants, suivis du traditionnel barbecue de l'APE. Pour la seconde année consécutive, une « kermesse » a été mise en place pour amuser les enfants (jeux, maquillage, bulles de savon...).



Tous les projets de l'école (détail dans l'encadré) ont pu voir le jour grâce au confortable budget alloué, récolté grâce à toutes les actions mises en place. Le budget non utilisé pour les

sorties/spectacles est, soit reporté à l'année suivante, soit utilisé pour renouveler du matériel, comme les vélos des maternelles l'an passé.



Le message de l'équipe :

Le bilan de l'année est très positif puisque nous pouvons à nouveau verser à l'école un budget très conséquent pour l'année scolaire 2018-2019, leur permettant de concrétiser les beaux projets à venir (classe de neige, classe découverte, cycles de piscine, cycle d'escalade et diverses sorties à la journée).

Plus de divertissement et d'amusement pour les enfants sera l'adage cette année mais une aide de nouvelles recrues bénévoles sera nécessaire afin que la fête soit toujours plus belle !

Nous tâchons toujours de trouver de nouvelles idées et acceptons bien volontiers toutes suggestions pour les futures années scolaires.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les nombreux acteurs de ces manifestations et espérons vous retrouver toujours plus nombreux !

Aperçu des projets financés sur l'année scolaire 2017-2018 (incluant la subvention de la Mairie) :

- Spectacle Le Noël de Saperlipopette (Maternelles)
- Venue du Père Noël et distribution de chocolats aux enfants et cadeaux pour les classes (toute l'école)
- Ecomusée Paysalp (GS/CP)
- Classe découverte à Talloires (CM1 /CM2)
- Cycles de piscine
- Séances d'escalade (CP/CE1)
- Classe de neige (CE1/CE2)
- Diverses sorties cinéma
- Intervenants musique et théâtre

Manifestations/actions à venir :

- Grandes Médiévales d'Andilly- 8,9 et 10 juin 2019
- Fête de l'école, barbecue et kermesse - Date à définir



Pour nous suivre : www.facebook.com/ape.copponex - **Contact :** ape_copponex@hotmail.fr

Vie associative

ES Cernex

Après un bel été et une trêve bien méritée, il est l'heure pour tous les footballeurs de remettre les crampons pour cette nouvelle saison 2018/2019 au stade des Chardons. Les membres du bureau ainsi que les membres du comité, encouragés par notre Président Monsieur Luc THOMASSON, veillent au bon fonctionnement du club et œuvrent lors des diverses manifestations : loto, tournoi de l'amitié, festi-foot, tournoi de Pétanque... sans oublier l'ensemble des éducateurs qui permettent aux joueurs de s'entraîner

et de progresser sous leur regard attentif et bienveillant. Notre club continue à apporter une grande importance à son école de foot avec l'encadrement de nombreux enfants.

L'ES Cernex est avant tout un club convivial et familial avec des valeurs : l'accueil, le respect, la solidarité, la tolérance. Chaque personne, quel que soit son rôle, permet au club de grandir aussi bien sur le plan humain que sportif. Ensemble, soutenus par les mairies, la communauté de commune et nos partenaires, nous



continuons à écrire l'histoire du club et faire briller l'Étoile.

Un grand merci à tous.

Les talents du village !

Dans notre dernier bulletin nous vous avons présenté le groupe 100% local : « Les Diots du Village ». Aujourd'hui nous vous présentons un autre talent, toujours musical mais pas seulement ! Egalement un service puisque notre talentueux batteur Boris donne des cours de batterie sur Copponex.

Agé de seulement 25 ans, Boris Lacombe a déjà un parcours très long dans le domaine musical.

Il a déjà créé 8 groupes !

C'est à l'âge de 12 ans qu'il découvre sa passion pour la musique, qui rapidement devient son obsession.

A l'époque c'est son voisin Mehdi Mathieu qui l'initie et très vite ils créent leur premier groupe : « 2dten's ». Boris à la batterie, Mehdi à la guitare ainsi qu'au chant et Quentin Horckmans à la basse.

Ils sortent même un album qu'ils revendent à chacun de leurs concerts, car ce nouveau petit groupe passait déjà de scènes en scènes à travers toute la Haute-Savoie, dans l'Ain, Saint-Gervais et même au Brise-Glace à Annecy.

Puis les 3 amis prennent des horizons différents dans le cadre de leurs études.

Boris en profite pour découvrir d'autres styles musicaux et également

se perfectionner. Il commence alors à suivre des cours à l'école de la musique de Gaillard, puis dans le cadre de ses études il se déplace à Vienne, Chambéry et enfin Lyon : il se perfectionne avec des formations à l'ETM de Genève, au Conservatoire de Lyon, CFPM formation.

La musique prend vite le dessus sur ses études et Boris n'a qu'une envie se consacrer entièrement à sa passion. Ses parents lui demandent d'obtenir son BTS en construction métallique en échange de leur soutien moral et financier afin de débiter dans le monde de la musique.

Chose dite, chose faite ! Bien formé à l'Usine à Groove à Allonzier la Caille par le talentueux Cédric Gerfaud avec qui il tisse à la fois un lien amical et musical, Boris devient professeur de batterie.

Notre jeune batteur parcourt la région et fait environ 800 kms par semaine entre ses répétitions et ses cours et ça 7 jours/7 ! Heureusement sa petite amie Alexandra est très compréhensive !



Son talent lui permet de vivre de sa passion grâce à ses cours ainsi qu'aux concerts.

Boris compte aujourd'hui 17 élèves à Copponex et encore d'autres sur Annecy.

Ses cours sont ouverts à tous de 5 ans à 50 ans !

Durée : 30 min pour les enfants, 45 à 60 minutes pour les adolescents et les adultes.

Lieu : Copponex

Pour plus d'informations :
boris.lacombe0@gmail.com

Retrouvez ses vidéos, concerts, représentations sur YouTube :

- Album Anteroom sur Youtube :
https://www.youtube.com/watch?v=VA9RgDbA5_M&list=PLJ7IqywTPag-CdwyknewhhL626EvWk7IJ

- Site Graine d'Ortie : <http://gesippelement.wixsite.com/grainedortie>

- Video avec Olga Matu : <https://www.youtube.com/watch?v=haKK9pLa0m0>

Hommages



Gérard SALLAZ



Un grand vide sur la Route de Jussy.

Le 07 avril 2018 la commune de Copponex se retrouve endeuillée suite au départ de notre cher Gérard Sallaz.

Gérard, tous les Copponexoïses l'ont déjà croisé, c'est obligé ! Sillonnant

les routes de la commune en tracteur durant plus de 40 ans, que ce soit 4h du matin ou 22h, avec une fourche à la main, en train de ratisser le jardin, ou encore aux fêtes de village auxquelles il ne manquait jamais d'assister. Un bon vivant mais surtout un grand travailleur. Agriculteur dès son plus jeune âge, Gérard cumula son travail en Suisse et celui de la ferme afin que sa femme Josette et ses 2 enfants Régine et Christian ne manquent de rien. Pour les enfants du village, c'était Pépé Gérard, celui qu'il ne fallait pas croiser le mercredi après-midi, parce qu'à la place d'aller jouer tranquillement il

allait leur trouver un petit travail à la ferme pour les occuper ! Mais c'était aussi les goûters chez sa maman Marguerite, les yeux pétillants de joie à transmettre aux enfants du village, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants... ses valeurs de la vie sur un ton toujours humoristique ! En 1982 il fut également fondateur de l'ACL avec ses amis Jean-Paul Gilbert, Michel THOMASSON, Jean Paul THOMASSON, Yves ZURCHER et Noël Thomasson, sous la présidence de Jean Paul GILBERT... C'est En 1979 qu'avec cette belle équipe, à l'occasion d'un repas paroissial (un coq au vin !) dans le but de récolter des fonds pour la vie paroissiale que l'idée est alors venue de créer une association pour faire vivre le village.

Les repas du village sur l'ancien terrain de pétanque avaient été également organisés durant ces années-là, laissant place au 14 Juillet, Fête de la Saint-André puis encore la fête du four.

Un agriculteur assidu, un papa soucieux, un mari aimé et aimant, un grand-père et arrière-grand-père fier... Gérard laisse un grand vide derrière lui mais de très belles valeurs et un exemple pour beaucoup.

Louisa THOMASSON

Le prénom Louisa est issu des termes germains « hlod » et « wig » se traduisant respectivement par « glorieux » et « combattant ». Par extension, ce prénom dérivé de Louis désigne un « combattant glorieux ».

On reconnaît bien notre Louisa, cette glorieuse petite femme qui a combattu bien des tâches afin d'être une mère, grand-mère, arrière-grand-mère et femme parfaite.

Toujours aux petits soins pour sa maison afin d'élever dans les meilleures conditions ses 5 enfants Maurice, Pascal, Fabienne, Nicole et enfin Stéphane, en 1971 un sixième enfant adopté vient alors agrandir la fratrie.

Passionnée par la couture dès son plus jeune âge elle en fit son métier. Nombre de mariées des environs ont marché vers l'autel dans les robes qu'elle a façonnées avec un soin et un souci du détail hors pair.

Voilà que Jean, son mari, est élu maire de Copponex. Elle prit son rôle de première femme du village à cœur durant

12 années et veilla toujours à ce qu'il sorte avec le bon pantalon et la bonne chemise !

« La Louisa », comme beaucoup la surnommaient avec ce doux visage, ce regard pétillant et cet immense sourire bien présent, sans doute grâce aux innombrables blagues de son cher mari.

Elle laisse derrière elle le parfait exemple de la gentillesse, un grand vide à la ferme de Follon où beaucoup aimèrent aller se faire chouchouter, goûter ses délicieuses tartes ou encore retrouver le paradis du déguisement pour tous les enfants du coin !



État Civil



Naissances



LAGO Raphaël,	né le 25 septembre 2017 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	153 Route de Saint-Symphorien
SALLAZ Eden,	né le 7 octobre 2017 à ANNECY (74)	26 Chemin de l'Arthaz
ABOUFARID Zayd,	né le 30 octobre 2017 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	135 Chemin des Lauriers Roses
SCISCIOLI Lino,	née le 10 janvier 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	
HOST Timéo,	né le 22 janvier 2018 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)	Rte de Mézier « Les Pommerais »
HOEKSTRA Simon,	né le 5 février 2018 à EPAGNY METZ-TESSY	61 Route de Cruseilles
BARAN Noham,	né le 7 février 2018 à ANNECY commune déléguée d'Anecy (74)	151 Route de Saint-Symphorien
DUNOYER POIROT Maéline,	née le 12 février 2018 à CHAMBERY (73)	463 Route de Mézier
NIESS Octave,	né le 17 février 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	68 Chemin des Prés Barrat
DOMINGOS Charlie,	née le 13 mars 2018 à EPAGNY METZ TESSY (74)	623 Route de Mézier
ROUSSEAU Maëlan,	né le 22 mars 2018 à ANNECY (74)	2721 Route de Cruseilles
ROURE Timothée,	né le 16 avril 2018 à METZ-TESSY(74)	138 chemin des Tannes
ANDRIOL Ennio,	né le 17 avril 2018 à ANNECY commune déléguée d'Anecy (74)	2042 Route de Châtillon
MOTTIER Sarah,	née le 27 avril 2018 à EPAGNY-METZ-TESSY	153 route de saint Symphorien
LUNVEN Eddie,	né le 03/06/2018 à Saint-Julien en Genevois	110 route des Grands Prés
DUMONT Roman,	né le 6 juillet 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	61 Route de Cruseilles
LOPEZ Thelma,	née le 4 août 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	54 Bis Route de Follon
BERGE Jules,	né le 22 octobre 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	89 Route du Château
AMIET Elina,	née le 14 novembre 2018 à EPAGNY-METZ-TESSY (74)	115 Route des Plantations
RUSSO LOURENÇO Liana,	née le 21 novembre 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	135 Chemin des Lauriers Roses
GLACET Gaspard,	né le 23 novembre 2018 à EPAGNY METZ-TESSY (74)	129 route du Vieux la Velle
LARCHER Owen,	né le 27 novembre 2018 à MEYRIN (Suisse)	65 Chemin Jules Vuy

Mariages



KODAMA Ayumi & LAURE Adrien, le 30 septembre 2017
BONNEFOY Laurie et **SALLAZ Mikaël**, le 23 Juin 2018
AFFAIRE Florence & DEPRez Marcel DEPRez, le 21 Juillet 2018
GOMEZ Lise & COURT Anthony, le 31 août 2018

Décès



Emile, Joseph **MENUT**, le 26 décembre 2017 à ANNECY (74).
Cécile, Françoise LYONNAZ veuve **HUMBERT**, le 30 septembre 2017 à VÉTRAZ-MONTHOUX (74).
Bernard, Jean, Emile **FUCHS**, le 12 juin 2017 à CONTAMINE-SUR-ARVE (74).
Lucette, Francise DÉCARROUX épouse **BONHOMME**, le 26 avril 2017 à LYON 2^{ème} arrondissement (69).
Solange, Marthe, Marcelle GERMAIN épouse **FOURNIER**, le 22 janvier 2018 à ANNECY-LE-VIEUX (74)
Louisa, Eugénie HUMBERT épouse **THOMASSON**, le 20 mars 2018 à COPPONEX (74)
Gérard SALLAZ, le 07 avril 2018 à SAINT-JULIEN EN GENEVOIS (74)
Albert, Francis **CAMP**, le 29 juin 2018 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)
Maryse MEROLLA épouse SALLAZ, le 1^{er} septembre 2018 à LA TOUR (74)

Infos pratiques

Le recensement de la population 2019.



Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Merci de faire bon accueil à Mmes Geneviève NIER, Marlène et Solène JACQUEMOUD les agents recenseurs.

Vous pouvez répondre sur internet, c'est encore plus simple : « www.le-recensement-et-moi.fr ».

Votre agent recenseur vous remettra une notice d'information sur laquelle figurent vos identifiants.

Si vous n'avez pas internet, lors du passage de l'agent recenseur, vous pouvez prendre rendez-vous pour vous recenser sur un ordinateur de la mairie. La secrétaire de mairie sera disponible pour vous aider en cas de besoin.

Le recensement est un geste civique utile à tous. Contrairement au vote, il est rendu obligatoire par la loi qui impose de répondre au questionnaire et garantit le secret pour toutes les réponses fournies.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte à lettres par l'agent recenseur et vous devrez le recontacter pour prendre un rendez-vous.





RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'**ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 07 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret e, matière de statistiques.
Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.
En application de la loi n°51-711 du 07 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Infos pratiques

{ **Changement de prénom** }

Près de 3 000 personnes changent de prénom chaque année en France. Toutefois il faut que le demandeur justifie d'un intérêt légitime pour le faire (article 60 du code Civil).

La procédure pour changer de prénom a récemment été simplifiée par la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle. Auparavant, il était nécessaire d'effectuer la demande auprès du juge aux affaires familiales pour pouvoir changer de prénom et le recours à un avocat était obligatoire.

La réforme a modifié cette procédure en confiant désormais les demandes à la mairie de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance, ce qui permet de changer de prénom plus rapidement et plus facilement.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885> pour le changement de prénom.

{ **PACS** }

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des pactes civil de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. La conclusion d'un PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 Novembre 2016 (article 48). Il est désormais possible d'enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant à la mairie du lieu de résidence commune.

Les enregistrements des Pacs demeurent également toujours possibles auprès des notaires.

Toutes les informations, pièces à fournir et cerfa imprimer sont à retrouver sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144> pour le Pacs.

{ **Élections européennes 2019** }

Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.



Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Habiter en France,
- Être ressortissant d'un pays de l'Union européenne ,
- Et jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale, jusqu'au 31 mars 2019 soit :

- En vous rendant en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent
- En créant votre compte sur le site www.mon.service-public.fr et en scannant les justificatifs cités précédemment.

{ **Conduite dès 15 ans** }

Dorénavant, nos jeunes peuvent débiter l'apprentissage de la conduite dès 15 ans au lieu des 16 ans auparavant. Ainsi ils peuvent passer leur permis de conduire dès leur 17 ans et demi et conduire officiellement dès le jour de la majorité. Sur cette période allant de un à trois ans, ils devront ainsi parcourir 3000 km, se rendre à trois rendez-vous pédagogiques dans leur auto-école et réussir l'examen du code bien sûr. L'accompagnateur, quant à lui, doit être titulaire du permis de conduire depuis au moins 5 ans. La conduite accompagnée, c'est augmenter sa chance de réussite à l'examen (74% contre 55% via la filière classique). C'est aussi réduire le coup du permis de conduire et diminuer ses risques d'accident !

{ **Déchetterie de Cruseilles** }

Du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi 15h > 18h30 - Mardi au Vendredi 13h30 > 18h30 - Samedi 08h30 > 18h30.

Du 1^{er} novembre au 31 marse : Lundi 15h > 18h00 - Mardi au Vendredi 13h30 > 18h300 - Samedi 08h30 > 18h00.
Une benne à cartons disponible 7j/7 et 24/24heures.



Infos pratiques

{ Travailleurs Frontaliers }

La caisse Primaire d'Assurance Maladie accompagne les assurés en fonction de leurs ressources et peut les faire bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose ainsi deux dispositifs :

- La couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) qui complète la prise en charge de l'Assurance Maladie et permet de réduire significativement les dépenses de santé restant à payer par l'assuré.
- L'aide au paiement d'une complémentaire Santé (ACS), sous forme d'une attestation chèque déductible auprès de l'organisme de santé choisi par l'assuré parmi les offres labellisées, en fonction du socle de garantie.

Vos droits connectez-vous sur amelie.fr > Assuré > Droits et démarches > Difficultés financières > Simulateur de droits.

N'hésitez pas à demander une assistance à la constitution de votre dossier en vous adressant à votre caisse d'Assurance Maladie :

Par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie ». Par téléphone : appelez le 3646 (service 0,06€/min + prix appel°).

VOUS ÊTES FRONTALIER : Déclarez-vous auprès de votre employeur comme résident à Copponex

Vous êtes titulaire d'un permis G :

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour. Si cela n'est pas le cas, il faut le signaler à l'Office cantonal de la population sur un des sites suivants :

- Ge.ch/population
- Demain.ge.ch/impot-source/qui-es-soumis-impot-source

Vous avez la nationalité suisse ou vous êtes double national et travaillez dans le canton de Genève :

Venez vous faire recenser à la mairie et assurez-vous que votre adresse est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population.

{ Bibliothèque }

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h30 à 17h
- Le samedi de 14h à 15h30

{ Garderie périscolaire & centre aéré }

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 50 09 60 19.

{ Groupe scolaire }

34 passage de l'école
74350 Copponex
Tél. : 04 50 44 04 79
ce.0740201S@acgrenoble.fr
www.ac-grenoble.fr/ecole/74/copponex/

{ Pompiers }

Tél. : 18 / Tél. : 112

{ Gendarmerie }

Tél. : 17 ou 04 50 44 10 08
Fax. : 04 50 44 97 85

{ Relais itinérant d'Assistants Maternels }

A Copponex, les temps collectifs ont lieu dans la salle de l'accueil Périscolaire (face à l'école) tous les vendredi de 9 h à 11 h 15, hors périodes scolaires.

{ Nouveaux habitants }

Lorsque vous arrivez à Copponex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille notamment dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires.

{ Recensement militaire }

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité Française, ou que vous venez de l'acquies avant l'âge de 25 ans. Les jeunes doivent se présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à la date où ils atteignent 16 ans.

Le recensement est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours officiels.